



OFFRE SPECIALE COLLECTIVITES

VALABLE JUSQU'AU
30 JUIN 2011

Cadre à remplir par Infogreffe

Certificat sur Ikey uniquement

- N° de certificat :
- Délivré par :
- Règlement :

CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE CERTIGREFE

CONDITIONS PARTICULIERES

1. IDENTIFICATION personnelle DE L'ABONNE

Nom : Prénom :

2. IDENTIFICATION professionnelle DE L'ABONNE

Raison Sociale :

N° SIRENE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Système d'exploitation : Windows 2000/XP Vista Seven MAC OS X 10.5.5 à 10.5.9 MAC 10.6

Email de l'abonné : (Attention aux minuscules, majuscules, tirets, points et autres attributs de votre adresse électronique)

@

f Attention, sur cette adresse, vous recevrez des informations confidentielles sur votre certificat

3. CONDITIONS FINANCIERES – OFFRE EXCEPTIONNELLE CLE USB OFFERTE

Abonnement annuel

- Prix de la 1^{ère} année d'abonnement **59,00 € HT**
- Prix du kit Certigrefe Clé USB valable 36 mois : **60,00 € HT**
- Total de la commande HT : **119,00 € HT**
- T.V.A. (19,6%) : **23,32 €**
- **Total de la commande TTC : 142,32 € TTC**

Abonnement 3 ans : Clé USB de certification offerte

- Prix de 3 ans d'abonnement (**59 € HT/an x 3**) **177,00 € HT**
- Prix du kit Certigrefe Clé USB valable 36 mois : **-60,00 € HT**
- **OFFERT**
- Total de la commande HT : **177,00 € HT**
- T.V.A. (19,6%) : **34,69 €**
- **Total de la commande TTC 211,69 € TTC**

INCLUS : 1 an d'abonnement à Infogreffe (valeur 90 € HT)**

4. MODALITES DE FACTURATION, DE PAIEMENT ET D'OBTENTION DU CERTIFICAT

Le paiement est effectué directement au Greffe ou envoyé à Infogreffe soit par chèque à l'ordre d'Infogreffe, soit par virement à INFOGREFFE **RIB : 30003 / 00508 / 00020503227 / 48**, accompagné de deux exemplaires du contrat imprimé et signé et des pièces justificatives*.

A réception du règlement et du contrat, INFOGREFFE adresse une facture à la société. Pour l'abonnement annuel, une facture d'abonnement au service Certigrefe sera adressée à l'abonné la deuxième et la troisième année. En l'absence de règlement, l'abonnement ne sera pas renouvelé et le certificat sera révoqué.

Le certificat Certigrefe sera à retirer au Greffe du Tribunal de Commerce dont dépend l'entreprise. Le Greffier prendra contact avec l'abonné pour lui remettre son certificat en main propre.

5. DECLARATION DE L'ABONNE, DU REPRESENTANT LEGAL

L'ABONNE déclare être suffisamment informé de la réalité technique des signatures électroniques. Il a pris la mesure de l'intérêt de l'usage d'une signature numérique pour satisfaire ses besoins propres de sécurisation en matière d'échanges électroniques. Il déclare également avoir pris la mesure de l'intérêt et de l'opportunité de l'usage d'une signature électronique, sécurisée ou non, pour satisfaire ses besoins propres en termes de validation des actes juridiques dématérialisés transmis par échanges électroniques.

L'abonné déclare avoir lu et approuvé les « conditions générales » du contrat d'abonnement au service de signature électronique CERTIGREFE, disponible sur le site infogreffe.fr

Fait à (lieu) , le/...../201

Signature de l'abonné **ou du représentant légal ou**

du mandataire de certification

(Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »)

Signature et nom du greffier

en tant que mandataire d'Infogreffe :

- * - demande d'autorisation du représentant légal ou du mandataire de certification (personne désignée par le représentant légal pour gérer les certificats), modèle type à télécharger sur infogreffe.fr
- photocopie de la pièce d'identité de l'abonné, du représentant et éventuellement du mandataire de certification

** (hors commandes et envois des documents. Après un an, si vous souhaitez poursuivre votre abonnement : 90€TTC/an.